Date de génération de ce justificatif : 11/12/2025

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

SAMKER – Constitution de société

Référence : L029432

Départements de publication : Ille et Vilaine
Annonce légale publiée le 31 janvier 2025 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

SAMKER SASU au capital de 4.000.000 € 6 rue de Châtillon, La Rigourdière – 35510 CESSON-SEVIGNE RCS RENNES Par acte SSP du 17/01/2025, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes : DENOMINATION : SAMKER FORME : SASU CAPITAL : 4.000.000 €, par apport en numéraire, libéré à hauteur de la moitié SIEGE : 6 rue de Châtillon, La Rigourdière – 35510 CESSON-SEVIGNE OBJET : L'acquisition, l'administration, la construction et la gestion par location ou autrement de tous immeubles, biens et droits immobiliers DUREE : 99 ans ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. AGREMENT : Les actions sont librement cessibles entre associés mais ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'agrément préalable de l'AGE. PRESIDENT : FOR-BZH, SAS au capital de 206.483.142 €, sise 6 rue de Châtillon, La Rigourdière – 35510 CESSON SEVIGNE, RCS RENNES 453 645 251, pour une durée indéterminée DG : Mme Mélanie ROULLEAU, domiciliée 6 rue de Châtillon, La Rigourdière – 35510 CESSON-SEVIGNE, pour une durée indéterminée IMMATRICULATION au RCS de RENNES

Consulter cette annonce en ligne

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE